

## BILAN DE L'ACTION INTERNATIONALE DES AGENCES DE L'EAU DANS LE CADRE DE LEUR 10<sup>ÈME</sup> PROGRAMME

Au cours de leur 10<sup>e</sup> programme (2013 à 2018), les agences de l'eau ont soutenu plus de 1.300 projets d'accès à l'eau potable et à l'assainissement portés par des collectivités territoriales et des associations, dans 61 pays, principalement sur le continent africain.



©DR

L'essentiel des projets soutenus par les agences de l'eau visent l'amélioration de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement notamment au Burkina Faso, à Madagascar, au Sénégal ou encore au Togo.

Les six agences de l'eau sont aujourd'hui les principales contributrices du dispositif mis en place par la Loi Oudin-Santini (2005), permettant aux agences de l'eau et aux collectivités territoriales de mobiliser jusqu'à 1 % de leur budget « eau » et « assainissement » pour financer ou mettre en œuvre des projets de coopération internationale dans ces domaines. Ainsi, sur la période du 10<sup>e</sup> programme, plus de 140 millions d'euros ont été engagés dans le cadre de ce dispositif. La contribution des six agences s'élève à 86,5 millions d'euros, soit plus de 60 % de l'engagement global.

L'essentiel du soutien des agences est apporté aux maîtres d'ouvrage de leur bassin - collectivités territoriales et associations - qui s'engagent dans des projets d'amélioration de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement dans les pays en développement, notamment au Burkina Faso, à Madagascar, au Sénégal ou encore au Togo.

L'action internationale des agences prend également la forme de

partenariats institutionnels avec des organismes de bassin ou des États étrangers. Ces coopérations visent à promouvoir la gestion concertée et partenariale de l'eau à l'échelle des bassins versants, par le partage des compétences et savoir-faire. A ce titre, l'agence de l'eau Loire-Bretagne déploie aujourd'hui des partenariats en Afrique (Burkina Faso), en Asie du sud-est (Birmanie, Cambodge et Laos) et au Brésil.

Enfin, les agences de l'eau entretiennent des relations étroites avec les acteurs français de la coopération internationale et sont représentées ou participent à des événements internationaux. Le prochain grand rendez-vous est le 9<sup>e</sup> forum mondial de l'eau, qui aura lieu à Dakar en 2021. Le rapport réalisé dans le cadre du groupe de travail interagences présente le bilan synthétique de l'action internationale des six agences de l'eau réalisée au cours de leur 10<sup>e</sup> programme d'intervention (2013-2018). ●



### Nominations

**DEAL de la Réunion** : Philippe Grammont (IGPEF), a été nommé directeur de l'environnement, de l'aménagement et du logement de La Réunion, pour une durée de quatre ans, à compter du 15 mars 2020.

**DDTM des Pyrénées-Orientales** : Cyril Vanroye (ITPE), a été nommé directeur départemental des territoires et de la mer des Pyrénées-Orientales, pour une durée de cinq ans, à compter du 9 mars 2020.

**DRAAF d'Occitanie** : Bruno Lion, (ICPEF), a été nommé directeur régional par intérim de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Occitanie, à compter du 1<sup>er</sup> mars 2020.

**HCSP** : Sara Brimo et Patrick Brochard sont nommés en tant que membres du Haut Conseil de la santé publique, en qualité de personnalités qualifiées, au titre de la commission spécialisée « risques liés à l'environnement ».

**DDCS des Pyrénées-Orientales** : Christian Dumotier, attaché principal d'administration de l'État, a été nommé directeur départemental adjoint de la cohésion sociale des Pyrénées-Orientales à compter du 9 mars 2020.

**DDPP d'Eure-et-Loir** : Eric Vegas Dangla, attaché principal d'administration de l'État, a été nommé directeur départemental adjoint de la cohésion sociale et de la protection des populations d'Eure-et-Loir à compter du 9 mars 2020.

**CGEDD** : Par arrêté de la ministre de la transition écologique et solidaire en date du 4 mars 2020, Florence Tordjman (IGADD), a été nommée présidente de la section « transition énergétique, construction et innovation ».

**Ministère de l'agriculture** : Aurélie Darpeix-Van Tongeren (ICPEF), a été nommée sous-directrice de l'aquaculture et de l'économie des pêches, à la direction des pêches maritimes et de l'aquaculture, à l'administration centrale du ministère de l'agriculture à compter du 30 mars 2020.